




5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Berger Mathieu ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours est découpé en quatre séquences thématiques. Séquence 1. Comparaison des apports des différentes écoles socio-anthropologiques sur le processus urbain Séquence 2. Approches comparées des situations urbaines (urbanisation, espaces urbains et vie sociale, analyse des villes européennes et américaines dans la globalisation) Séquence 3. La ville comme expérience (habiter, se loger, voisiner, s'exposer dans l'espace public) Séquence 4. Comparaison des politiques urbaines mises en place depuis 1945 à partir de l'analyse de la ville comme lieu et comme flux ; analyse de la place du quartier comme lieu d'action politique ; débats autour de la gouvernance urbaine
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le cours vise à ce que l'étudiant maîtrise</p> <ul style="list-style-type: none"> • les apports de la sociologie anglo-saxonne, latino-américaine et française sur la ville • une connaissance de la situation morphologique des villes dans un monde globalisé 1 • l'histoire des unités d'habitation et leur relations avec l'architecture et l'urbanisme • les modes d'analyse des espaces habités (théories de l'urbanisation, rapports entre espaces habités et pratiques urbaines de sociabilité, les concepts liés à la relation espace-temps) • les analyses des politiques urbaines dans différents pays à partir de la problématique de la gouvernance urbaine et de la démocratie participative
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation se fera pour chaque étudiant sur base d'une présentation orale d'un texte de référence lors d'une séance de cours (40%) ; ainsi que d'un examen écrit (questions ouvertes à livre fermé) revenant sur l'ensemble du contenu du cours (60%).</p> <p>Ces modalités valent pour la première session d'examen comme pour la seconde.</p> <p>En cas d'évolution des conditions sanitaires vers un code orange ou rouge, l'examen écrit pourra avoir lieu en distanciel (fonction du code couleur) via Microsoft Teams.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Ce cours se base sur des exposés magistraux par le professeur et des présentations de textes par les étudiants.</p> <p>Il est prévu que le cours 2021-2022 se donne principalement en présentiel, avec maximum 20% des séances en distanciel via Microsoft Teams. Cette proportion pourrait évidemment changer, en fonction de la situation sanitaire.</p> <p>Le calendrier et le programmes des séances seront communiqués aux étudiants lors du premier cours.</p>
Contenu	<p>Ce cours 2021-2022 est consacré à une introduction aux principaux courants de sociologie de la ville (écologie humaine, interactionnisme, néo-marxisme, phénoménologie) et à leur approche spécifique des « espaces publics » urbains, considérés comme des lieux où se jouent des enjeux démocratiques. Chaque cours sera consacré à une perspective propre, introduite à partir de textes de référence qui seront présentés par les étudiants lors des séances de cours.</p>
Autres infos	<p>Le cours, si il suppose une connaissance générale des sciences sociales, est ouvert aux autres disciplines intervenant sur les questions urbaines : architecture, urbanisme, géographie, sciences politiques, administration publique, etc.</p>
Faculté ou entité en charge:	PSAD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences géographiques, orientation générale	GEOG2M	5		
Master [120] en administration publique	ADPU2M	5		
Master [120] en sociologie	SOC2M	5		
Master [60] en sociologie et anthropologie	SOCA2M1	5		